

# Liste rouge

des Odonates  
du Poitou-Charentes

2018



*Le Poitou-Charentes présente une importante richesse biologique liée à sa position climatique et à la diversité des substrats géologiques et des milieux, depuis les habitats de la frange littorale jusqu'aux massifs forestiers poitevins de la Vienne en passant par les plaines et coteaux calcaires charentais, les bois thermophiles, les landes et marais acides du sud de la Charente et de la Charente-Maritime ou le bocage des Deux-Sèvres.*

*Cette richesse est fortement menacée et sa conservation globale n'est pas assurée à long terme. Pourtant, la préservation de la biodiversité est un enjeu majeur, intégré dans les politiques publiques.*

*Les listes rouges des espèces menacées du Poitou-Charentes sont un outil de connaissance indispensable permettant de hiérarchiser les espèces selon leur risque d'extinction, de surveiller l'évolution de la situation des espèces, d'informer et sensibiliser sur le type et le niveau de menaces pesant sur la biodiversité, de fournir une base cohérente pour orienter les politiques publiques et de proposer des orientations de gestion des espèces les plus gravement menacées et de leurs habitats.*

*Les associations naturalistes affiliées à Poitou-Charentes Nature ont mis en œuvre, entre 2015 et 2018, la déclinaison des listes rouges à l'échelle du Poitou-Charentes. Ce programme, coordonné par Poitou-Charentes Nature et la LPO France, a eu pour objet l'évaluation de la plupart des groupes faunistiques de ce territoire, aussi bien vertébrés (Oiseaux, Mammifères, Reptiles, Amphibiens), qu'invertébrés (Odonates, Rhopalocères, Cigales...), ainsi que celle de la Fonge (champignons).*

*Chacune de ces listes rouges a été rédigée selon la méthodologie proposée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), sur la base des lots de données mis à disposition par les structures naturalistes œuvrant sur le territoire et en s'appuyant sur les connaissances et l'appui scientifique d'un comité d'experts locaux, régionaux et nationaux.*

*Les résultats de ces travaux sont synthétisés dans ce document.*



▲ *Lestes dryas* © F. Doré

## DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Cette Liste Rouge des Odonates porte sur l'ensemble des libellules du Poitou-Charentes, soit 70 espèces. L'évaluation de ce groupe s'est appuyée sur la sollicitation d'un comité d'experts composé de 12 personnes représentant 6 structures (Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Charente Nature, Nature Environnement 17, Ligue pour la Protection des Oiseaux, GEREPI). Le coordinateur régional de la liste a centralisé les données départementales de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne, comprises entre 1990 et 2015. Cette centralisation a donné lieu à la création d'une base régionale comprenant 88 700 données. L'évaluation pour cette liste rouge porte sur la période 2006-2015 et comptabilise 64 960 données. Des données antérieures à cette période (1990-2005) ont également permis d'évaluer les éventuelles régressions des espèces considérées.

Pour la plupart des espèces évaluées, nous ne disposons pas d'un recul suffisant concernant l'évolution des effectifs pour appliquer les critères A, C et D. De la même manière, l'estimation d'une probabilité d'extinction (critère E) dans la nature nous a souvent paru hasardeuse. Aussi, la majorité des espèces a été évaluée sur la base du critère B de la méthodologie UICN, relatif à la répartition géographique d'une espèce calculée sur les données récoltées entre 2006 et 2015 (10 ans). Selon les cas, sont utilisés :

- le critère B1 (zone d'occurrence - EOO), qui se base sur la surface délimitée par la ligne imaginaire continue la plus courte possible pouvant renfermer tous les sites connus, déduits ou prévus de présence actuelle d'un taxon



▲ *Coenagrion pulchellum*  
© P. Jourde

(polygone convexe minimum). Ce dernier s'applique aux espèces les plus localisées ;

- le critère B2 (zone d'occupation - AOO), correspondant à la surface de l'ensemble des mailles de 4 km<sup>2</sup> (2 x 2 km) occupées par une espèce au sein de sa zone d'occurrence.

Les critères de fragmentation sévère ou de nombre de localités (a) et de déclin continu (b) sont les seules conditions qui ont été retenues dans l'évaluation. La fragmentation a été estimée "à dire d'experts" (à partir des connaissances sur la biologie et l'écologie des espèces) et déduite des cartes de répartition de chaque espèce. L'utilisation du critère (a) a été faite très rarement sur la base du nombre de localités, soit pour des espèces liées à des cours d'eau (*Macromia splendens*), soit pour des espèces dont les stations sont menacées de façon simultanée par l'invasion des écrevisses américaines (*Leucorrhinia albifrons*). Le déclin des zones d'occurrence et d'occupation a été calculé à partir des statistiques réalisées sur les données récoltées entre 1990 et 2015. Celui de l'étendue et de la qualité de l'habitat a été estimé à dire d'experts.

Seuls l'Agrion joli (*Coenagrion pulchellum*) et le Gomphe à pattes jaunes (*Gomphus flavipes*) ont été évalués, respectivement, sur la base du critère A et du critère D.

Pour la Leucorrhine à front blanc (*Leucorrhinia albifrons*), la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*) ainsi que la Cordulie splendide (*Macromia splendens*), le critère B1, relatif à la zone d'occurrence, a été utilisé en complément du critère B2.

Pour les autres espèces, nous nous sommes basés uniquement sur le critère B2, relatif à l'aire d'occupation (AOO). On notera que pour *Leucorrhinia albifrons*, l'AOO a été calculée plus précisément sur la base de la connaissance des associations naturalistes locales et des gestionnaires de milieux naturels et ajustée en mailles de 1x1 km.

Il a enfin été choisi de ne pas évaluer l'Anax porte-selle (*Anax ephippiger*), le Sympétrum jaune (*Sympetrum flaveolum*) et le Trithémis annelé (*Trithemis annulata*), espèces erratiques ou en cours d'implantation en Poitou-Charentes (NAb).

La Liste rouge des Odonates a été labellisée par l'UICN France le 27/07/2018 et validée par le CSRPN le 06/09/2018.

## ÉTAT DES CONNAISSANCES ET RESULTATS DE L'ÉVALUATION

En 2007, une première liste rouge picto-charentaise des odonates a été élaborée suite au programme régional d'inventaire mené par Poitou-Charentes Nature entre 2000 et 2005, qui avait alors permis de récolter plus de 20 000 données. Cette liste, bien que basée sur des critères repris dans la méthodologie UICN (répartition, évolution des effectifs...), n'y répondait pas rigoureusement. La liste rouge et la méthodologie ont été validées en CSRPN en 2007. Cet important travail d'inventaire a ensuite donné lieu à la publication, en 2009, de l'ouvrage "Libellules du

Poitou-Charentes", dans lequel étaient repris les résultats de l'évaluation de la liste rouge.

Suite à ce travail d'inventaire, la dynamique régionale n'a jamais réellement disparu et l'apparition des bases de données en ligne, entre autres, a considérablement contribué à l'essor des connaissances concernant les odonates. Les associations départementales de Poitou-Charentes Nature disposent ainsi actuellement d'un lot de données nettement plus important qu'en 2007.

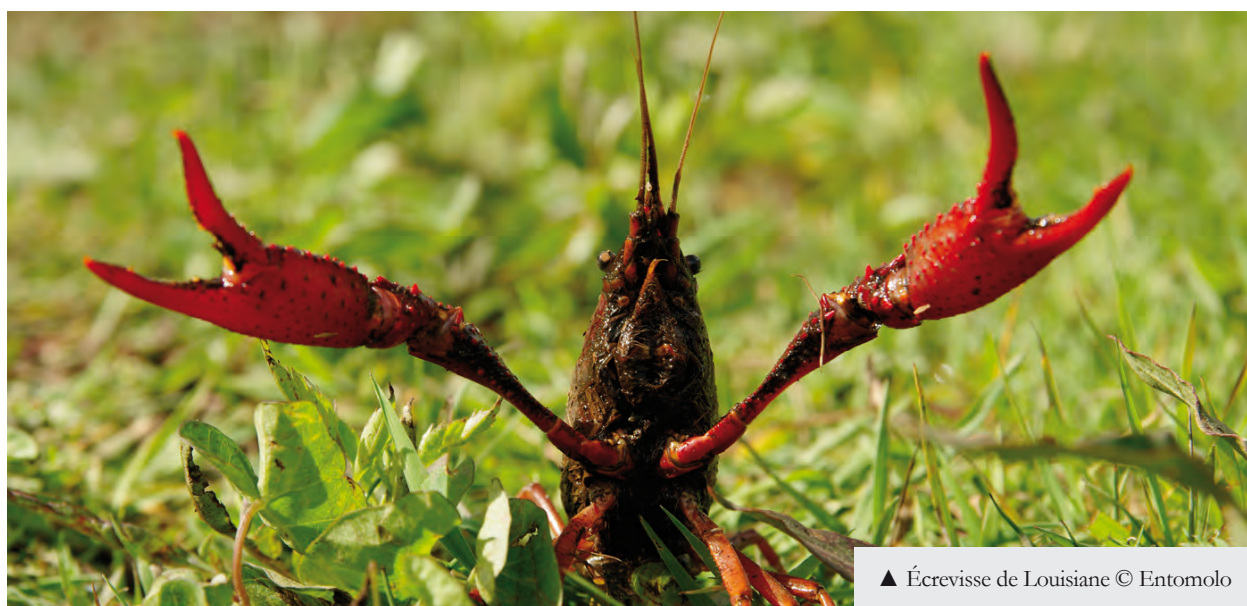
### Menaces pesant sur les Odonates

De par leur biologie, les Odonates représentent un élément important des écosystèmes aquatiques. Depuis plus d'un siècle, les libellules connaissent des heures sombres. En Europe, leurs populations sont en déclin. Le constat est similaire en Poitou-Charentes : sur les 70 espèces présentes, plus de 50% sont des espèces menacées ou potentiellement menacées et 2 espèces ont déjà disparu du territoire au cours du dernier siècle.

La raréfaction des libellules est étroitement liée au sort de leurs biotopes, dont la qualité s'amenuise sous l'emprise de l'habitat humain, des aménagements du territoire et des pollutions diverses. L'empoisonnement fréquent des milieux stagnants limite aussi considérablement les potentialités d'accueil pour la reproduction des Odonates (prédation des adultes, des larves et des œufs de la plupart des espèces). Ces insectes sont enfin particulièrement sensibles à l'apparition d'espèces exotiques. Introduite en France dans les années 1970, l'Écrevisse de Louisiane est

sans doute à l'origine des dégâts les plus importants sur les milieux aquatiques du Poitou-Charentes. Cette espèce est aujourd'hui responsable d'une véritable aseptisation des milieux dans lesquels elle évolue (consommation des larves d'insectes, faucardage de la végétation). L'eutrophisation liée aux intrants agricoles et industriels joue également un rôle négatif dans le développement des larves d'Odonates en dégradant la qualité des eaux, ce qui entraîne la disparition d'un large panel d'espèces d'algues qui sont à la base des chaînes alimentaires, conduisant à une diversité de proies plus faible.

La conservation durable des Odonates, comme celle d'une multitude d'autres espèces liées aux zones humides, doit donc passer par une amélioration globale de la restauration et la gestion des milieux aquatiques.



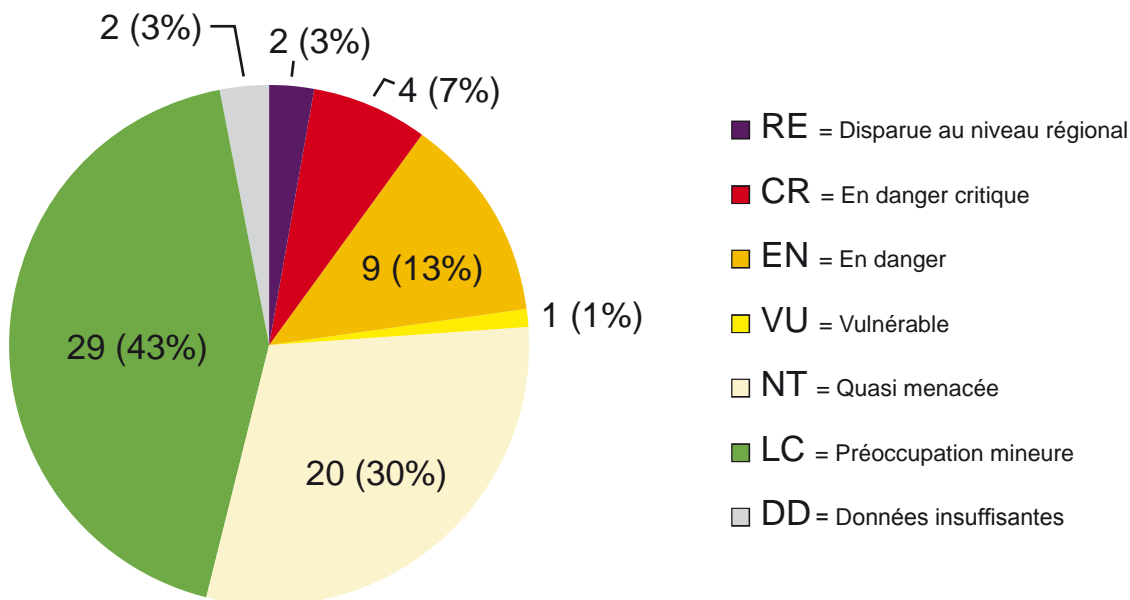
▲ Écrevisse de Louisiane © Entomolo

# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Parmi les 67 espèces d'odonates évaluées selon la méthodologie UICN en Poitou-Charentes :

- 2 espèces (3% des espèces évaluées) disparues au niveau régional (catégorie RE) ;
- 14 espèces (21% des espèces évaluées dans cette liste) menacées (catégories CR, EN, VU) ;
- 20 espèces (30% des espèces évaluées) quasi menacées (catégorie NT), c'est-à-dire proches de remplir les seuils propres aux espèces menacées ;
- 2 espèces dont les données disponibles ne permettent pas d'estimer l'état de conservation (catégorie DD).

## Répartition des 67 espèces évaluées en fonction des catégories de la Liste rouge



### Coordination de la liste des Odonates :

David Suarez (Charente Nature)

### Comité d'évaluation :

Eric Brugel (LPO France), Nicolas Cotrel (Deux-Sèvres Nature Environnement), Florian Doré (Deux-Sèvres Nature Environnement), Matthieu Dorfiac (Charente Nature), Samuel Ducept (Vienne Nature), Miguel Gailledrat (Vienne Nature), Philippe Jourde (LPO France), David Neau (Charente Nature), Eric Prud'Homme (Charente Nature), Olivier Roques (Nature Environnement 17), Philippe Rouiller (Deux-Sèvres Nature Environnement), Yann Sellier (GEREPI).

### Labellisation UICN France :

Florian Kirchner et Hélène Colas

## QUELQUES EXEMPLES



▲ © P. Mercier

### Grande Aeschna *Aeshna grandis*

RE

Cette espèce eurosibérienne est largement répandue dans le nord et l'est de l'Europe. En France, la Grande Aeschna est présente dans la moitié est de la France et sur les reliefs. Autrefois, cette espèce était décrite comme présente en Poitou-Charentes. En 1884, Beltrémieux la mentionnait en Charente-Maritime et en 1907, Martin la notait comme présente en Charente et en Vienne. Depuis, aucune observation n'a été mentionnée. Aujourd'hui, on peut donc considérer cette espèce comme éteinte sur ce territoire. Les stations connues les plus proches sont localisées en Haute-Vienne, où elle est plus abondante au-dessus de 450 m, et en Brenne où l'espèce est considérée comme rare. Avec un point culminant de 366 m (nord-est de la Charente), le Poitou-Charentes ne présente pas un relief suffisamment marqué, ce qui explique certainement son absence dans la région.

### Agrion joli *Coenagrion pulchellum*

CR

De répartition eurosibérienne, largement présent en France mais plus localisé dans le Sud-Est, l'Agrion joli était signalé comme commun partout dans les quatre départements du Poitou-Charentes au début du XX<sup>e</sup> siècle par Martin. Actuellement, c'est le plus rare de son genre dans la région, avec des populations qui ont chuté ces 10 dernières années. La situation est identique dans les départements limitrophes, où l'espèce semble avoir beaucoup régressé. L'Agrion joli colonise les eaux stagnantes à faiblement courantes. Son habitat préférentiel consiste en des étangs et fossés fortement végétalisés aux eaux claires. Dans la région, les marais doux arrière-littoraux dont les fossés en voie de comblement sont envahis par des héliophytes paraissent lui être favorables. Plus à l'intérieur des terres, il affectionne aussi les parties calmes des grandes rivières, sur le fleuve Charente par exemple.



▲ © F. Doré



▲ © F. Doré

### Leste des bois *Lestes dryas*

EN

Cette espèce à répartition holarctique (Amérique du Nord, Europe, Asie) est assez disséminée en France même si elle semble moins fréquente dans le nord du pays. En Poitou-Charentes, le Leste des bois est présent dans les quatre départements, mais de façon très localisée. Il affectionne les milieux stagnants oligotrophes et plus particulièrement les étangs ouverts et les mares forestières riches en héliophytes. La disparition des mares, l'eutrophisation des eaux stagnantes, la présence de poissons et d'écrevisses pourraient expliquer sa rareté. La préservation de l'espèce passe donc par la protection stricte des sites majeurs de reproduction, ou la création de réseaux de milieux favorables à proximité de ces sites.



▲ © P. Jourde

### Cordulie splendide *Macromia splendens*

EN

La Cordulie splendide a été découverte en 1868, en Charente, le long du fleuve Charente aux environs de Jarnac par Jean Delamain, qui n'a jamais pu retrouver l'espèce par la suite. Après 140 ans sans la moindre donnée régionale, l'espèce est retrouvée en 2004, sur la rivière Dronne, par Bruno Jourdain. Des prospections assidues ont permis de redécouvrir l'espèce sur le fleuve Charente et plusieurs autres rivières, mais les densités de peuplement semblent très faibles. La Cordulie splendide se reproduit dans les tronçons lents, relativement profonds et boisés de rivières dont la largeur varie de 6 à 90 m. Endémique franco-ibérique, cette espèce est en limite septentrionale d'aire de répartition. Cette belle cordulie pourrait pâtir de la mauvaise qualité des eaux des rivières et fleuves fréquentés, ainsi que des activités nautiques et aménagements rivulaires.

### Gomphe à pattes jaunes *Gomphus flavipes*

VU

Cette espèce eurosibérienne est largement répandue en Europe de l'Est. En France, ce gomphe n'est connu actuellement que sur le bassin de la Loire. En Poitou-Charentes, cette espèce a été découverte en 1998 dans le département de la Vienne, en amont de la confluence entre la Creuse et la Vienne, en limite du département de l'Indre-et-Loire. Le Gomphe à pattes jaunes fréquente préférentiellement les parties calmes des fleuves et des grandes rivières. La colonisation de la Vienne par cette espèce semble assez récente, et les secteurs utilisés pour la reproduction de l'espèce, situés en amont des barrages, sont menacés par l'Écrevisse de Louisiane.



▲ © S. Ducept



▲ © P. Mercier

### Aeschne mixte *Aeshna mixta*

NT

Cette espèce eurosibérienne présente une vaste aire de distribution mondiale allant de l'Europe à l'est de l'Asie. En Europe du Nord, elle semble même en expansion (en Irlande et au sud de la Scandinavie notamment). En France, l'Aeschne mixte est présente partout. En Poitou-Charentes, on trouve l'espèce sur tout le territoire mais elle semble plus rare en Charente et en Vienne que dans les deux autres départements. L'espèce fréquente les eaux stagnantes ou très faiblement courantes généralement envahies d'hélophytes. Les mares, les étangs bordés d'une végétation rivulaire et les cladaies tourbeuses des bassins d'expansion de crue apparaissent dans la région comme les habitats les plus favorables au développement de l'espèce. Cette aeschne est en régression dans la région où les observations se raréfient d'année en année. Les sécheresses récurrentes des dernières années qui ont asséché plus précocement les points d'eau et la diminution de la fréquence et de l'importance des inondations sur les grandes rivières ont sans aucun doute contribué à aggraver la vulnérabilité de l'espèce.

Liste rouge  
des Odonates  
du Poitou-Charentes



▲ © F. Doré

### Caloptéryx hémorroïdal *Calopteryx haemorrhoidalis*

NT

Cette espèce méditerranéenne a une aire de distribution restreinte. Elle n'est présente qu'autour de la moitié ouest de la Méditerranée. En France, le Caloptéryx hémorroïdal est absent au nord d'une ligne allant de La Rochelle à Lyon avec une présence très irrégulière dans le Massif central. En Poitou-Charentes, l'espèce est donc en limite de répartition. Distribué sur l'ensemble du territoire de la Charente-Maritime et de la Charente (excepté au nord-est), ce Caloptéryx est absent du département de la Vienne et reste rare dans le sud-ouest des Deux-Sèvres. Le Caloptéryx hémorroïdal occupe de façon typique les petits cours d'eau aux eaux vives et bien oxygénées, mais aussi les secteurs rapides des rivières plus importantes, Charente ou Dronne par exemple. Le tarissement important et de plus en plus précoce des ruisseaux lors de la dernière décennie et la dégradation générale des habitats qui l'accueillent sont des sources d'inquiétude pour cette espèce.

### Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii*

NT

L'aire de distribution de cette espèce ibéro-atlantique est restreinte puisqu'on ne la trouve qu'au sud-ouest de l'Europe (France, péninsule ibérique et partie ouest de l'Italie). En France, elle est absente des reliefs et rare dans le tiers nord. En Poitou-Charentes, cette Cordulie est répartie sur les quatre départements, mais plus fréquente en Charente et Charente-Maritime, avec parfois des populations abondantes le long de certains cours d'eau calmes (Charente, Dronne, Seugne). En Deux-Sèvres, elle est cantonnée à certains réseaux hydrographiques comme celui de la Sèvre niortaise qui abrite, de l'amont de Niort jusqu'au Marais Poitevin, la principale population du département. En Vienne, elle est présente sur les principales rivières (Vienne, Creuse, Gartempe, Clain, Charente) avec parfois des effectifs importants. Les cours d'eau calmes bordés d'une abondante ripisylve permettant le développement d'un important système racinaire immergé, apparaissent comme les habitats les plus favorables au développement de l'espèce. La conservation de la Cordulie à corps fin, espèce protégée et inscrite aux annexes II et IV de la directive européenne « Habitats-Faune-Flore », dépend de la préservation de la qualité de ses habitats préférentiels (qualité et quantité d'eau, maintien d'une ripisylve...).



▲ © R. Bussière



▲ © P. Jourde

### Anax napolitain *Anax parthenope*

LC

L'Anax napolitain est une espèce méridionale dont l'aire de distribution s'étend de l'Europe et de l'Afrique du Nord au Japon et à la Chine. Les populations sont plus rares au Nord mais l'espèce progresse néanmoins lentement dans cette direction. En France, cet odonate ne semble absent qu'au nord d'une ligne reliant les Ardennes à la Loire-Atlantique exception faite de la pointe bretonne. En Poitou-Charentes, l'espèce est présente dans les quatre départements. Elle est nettement plus répandue dans les deux départements charentais qu'en Vienne et en Deux-Sèvres. Cet Anax occupe de façon préférentielle les secteurs à courant lent des grands cours d'eau comme la Charente, la Vienne, la Dronne, la Creuse mais on le trouve aussi dans des sablières, de grands étangs et retenues d'eau et dans certaines portions de rivières canalisées. Bien que généralement peu abondant sur ses stations, l'Anax napolitain s'accommode de milieux aquatiques dégradés et ne semble pas menacé sur le territoire.





▲ © F. Doré

### Agrion nain *Ischnura pumilio*

LC

La répartition de cette petite libellule est subméditerranéenne et sa distribution en France est large même si les populations sont moins communes au nord. En Poitou-Charentes, si l'Agrion nain est présent sur quasiment l'ensemble du territoire, il reste localisé. Les habitats occupés par cette espèce sont la plupart du temps des eaux stagnantes d'assez petite taille, pouvant être temporaires. On présente généralement l'espèce comme pionnière ; elle colonise en effet souvent des habitats récemment créés, petites mares non pérennes, flaques, fossés, suintements, bassins, mais elle fréquente aussi des milieux évolués comme des scirpaies ou des cladaïes paratourbeuses. Cette espèce opportuniste bénéficie par endroit de l'assèchement désormais chronique des points d'eau et des rivières. L'abaissement de la nappe d'eau et le réchauffement qu'il induit permet le développement de deux générations annuelles et l'expansion locale des populations. Par ailleurs, la création de zones humides artificielles pourrait dynamiser l'espèce.

### Caloptéryx occitan *Calopteryx xanthostoma*

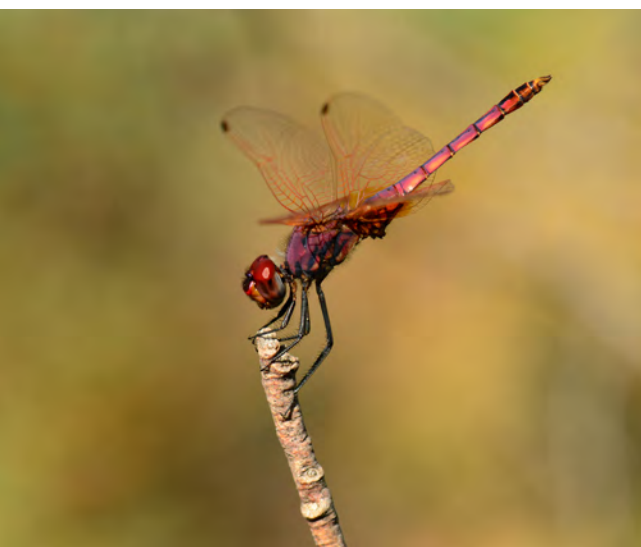
DD

Le Caloptéryx occitan est un taxon ibéro-atlantique dont l'aire de répartition mondiale se limite à la majeure partie de la péninsule ibérique, au tiers méridional de la France (où les populations semblent ne jamais dépasser la Loire au nord) et à la côte ligure en Italie. En Poitou-Charentes, les observations de cette espèce ne concernent que la Charente et la Charente-Maritime où elles semblent atteindre la limite nord de l'aire de distribution. Cependant, le statut de ce taxon est soumis à controverse et varie selon les auteurs et les publications : espèce à part entière pour certains, sous-espèce de *Calopteryx splendens* pour d'autres. Dans tous les cas, il est certain pour tous qu'une large bande d'hybridation entre les deux taxons s'étend entre Loire et Garonne. Les deux départements charentais se situent au cœur de cette aire d'introgression. En 1972, Dumont indique des populations pures du C. occitan sur la Charente, à Angoulême. D'après les observations récentes, il semble que seules deux localités du département, sur la rivière Tardoire, présentent des populations de cet ordre car observées très régulièrement et répondant très bien au phénotype du taxon. Les autres observations de Charente et de Charente-Maritime sont plus occasionnelles et concernent le plus souvent très peu d'individus dans des populations à phénotype *splendens*. En tout état de cause les données pour la région sont insuffisantes pour évaluer le C. occitan dans le cadre de la liste rouge. Des études particulières, menées sur les populations déjà connues et posant question, notamment sur la rivière Dronne et sur la Charente en amont d'Angoulême, sont nécessaires en attendant que soient levées les incertitudes liées à son statut taxonomique.



▲ © P. Jourde

Liste rouge  
des Odonates  
du Poitou-Charentes



▲ © P. Mercier

### Trithémis annelé *Trithemis annulata*

**NAb**

Le Trithémis annelé est une espèce afro-tropicale en rapide expansion vers le nord. Repérée pour la première fois en France continentale en 1994, elle a colonisé rapidement le Languedoc-Roussillon et les Pyrénées-Atlantiques. Suite à la découverte, en juin 2005, du Trithémis annelé en Gironde, des prospections intensives ont été menées, notamment dans le sud de la Charente-Maritime, pour tenter d'y découvrir l'espèce. En septembre 2005, un individu est repéré au lieu-dit Vitrezay, commune de Saint-Bonnet-sur-Gironde, à quelques dizaines de mètres à peine de la limite départementale avec la Gironde. Cette libellule y a été observée à plusieurs reprises depuis lors, avec quelques rares preuves de reproduction en 2016, lors de l'élaboration de cette liste, et nous avons alors considéré cette espèce comme erratique. Depuis 2016, plusieurs dizaines, voire centaines de sites de présence de l'espèce sont maintenant connus et l'espèce se reproduit en Charente et Charente-Maritime.



▲ Agrion nain *Ischnura pumilio* © F. Doré

## TABLEAU DE SYNTHÈSE

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes
Grande Aeschne	<i>Aeshna grandis</i>	RE	
Sympétrum déprimé	<i>Sympetrum depressiusculum</i>	RE	
Agrion joli	<i>Coenagrion pulchellum</i>	CR	A2c
Leucorrhine à front blanc	<i>Leucorrhinia albifrons</i>	CR	B(1+2)ab(iii)
Leucorrhine à large queue	<i>Leucorrhinia caudalis</i>	CR	B1ab(iii)
Sympétrum vulgaire	<i>Sympetrum vulgatum</i>	CR	B2ab(ii)
Aeschne isocèle	<i>Aeshna isoceles</i>	EN	B2ab(i,ii,iii)
Epithèque bimaculée	<i>Epithea bimaculata</i>	EN	B2ab(i,ii,iii)
Naïade aux yeux rouges	<i>Erythromma najas</i>	EN	B2ab(i,ii,iii)
Leste des bois	<i>Lestes dryas</i>	EN	B2ab(ii)
Leste à grands stigmas	<i>Lestes macrostigma</i>	EN	B2ab(ii,iii)
Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	EN	B2ab(ii,iii)
Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	EN	B(1+2)ab(iii)
Cordulie splendide	<i>Macromia splendens</i>	EN	B(1+2)ab(iii)
Cordulie à taches jaunes	<i>Somatochlora flavomaculata</i>	EN	B2ab(ii,iii)
Gomphe à pattes jaunes	<i>Gomphus flavipes</i>	VU	D2
Aeschne affine	<i>Aeshna affinis</i>	NT	pr.B2b(iii)
Aeschne mixte	<i>Aeshna mixta</i>	NT	pr.B2b(iii)
Aeschne paisible	<i>Boyeria irene</i>	NT	pr.B2b(iii)
Aeschne printanière	<i>Brachytron pratense</i>	NT	pr.B2b(iii)
Caloptéryx hémorrhoidal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	NT	pr.B2b(ii,iii)
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	NT	pr.B2b(ii,iii)
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	NT	pr.B2b(ii,iii)
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	NT	pr.B2b(iii)
Cordulégastré annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	NT	pr.B2b(iii)
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	NT	pr.B2b(iii)
Gomphe de Graslin	<i>Gomphus graslinii</i>	NT	pr.B2b(iii)
Gomphe semblable	<i>Gomphus simillimus</i>	NT	pr.B2b(iii)
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	NT	pr.B2b(iii)

Liste rouge  
des Odonates  
du Poitou-Charentes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	NT	pr.B2b(ii,iii)
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>	NT	pr.B2b(iii)
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	NT	pr.B2b(ii,iii)
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	NT	pr.B2b(ii,iii)
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	NT	pr.B2b(ii,iii)
Pennipatte blanchâtre	<i>Platycnemis latipes</i>	NT	pr.B2b(ii,iii)
Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>	NT	pr.B2b(iii)
Aeshne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	LC	
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	LC	
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>	LC	
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	LC	
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	LC	
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	LC	
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	LC	
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	LC	
Naïade aux yeux bleus	<i>Erythromma lindenii</i>	LC	
Naïade au corps vert	<i>Erythromma viridulum</i>	LC	
Gomphe joli	<i>Gomphus pulchellus</i>	LC	
Gomphe vulgaire	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	LC	
Ischnure élégante	<i>Ischnura elegans</i>	LC	
Ischnure naine	<i>Ischnura pumilio</i>	LC	
Leste barbare	<i>Lestes barbarus</i>	LC	
Leste vert	<i>Lestes viridis</i>	LC	
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	LC	
Gomphe à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	LC	
Gomphe à crochets	<i>Onychogomphus uncatus</i>	LC	
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	LC	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	LC	
Pennipatte orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>	LC	
Pennipatte bleuâtre	<i>Platycnemis pennipes</i>	LC	
Nymphe à corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	LC	
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	LC	
Sympétrum à nervures rouges	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	LC	
Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>	LC	
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	LC	
Sympétrum strié	<i>Sympetrum striolatum</i>	LC	
Caloptéryx occitan	<i>Calopteryx xanthostoma</i>	DD	
Sympétrum noir	<i>Sympetrum danae</i>	DD	

#### Liste des espèces présentes en Poitou-Charentes pour lesquelles la méthodologie n'est pas applicable

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes
Anax porte-selle	<i>Anax ephippiger</i>	NAb	
Sympétrum jaune	<i>Sympetrum flaveolum</i>	NAb	
Trithémis annelé	<i>Trithemis annulata</i>	NAb	



▲ Caloptéryx hémorroïdal *Calopteryx haemorrhoidalis* © F. Doré

Liste rouge  
des Odonates  
du Poitou-Charentes

## Poitou-Charentes Nature

Union régionale depuis 1971, Poitou-Charentes Nature fédère 11 associations présentes sur les 4 départements du Poitou-Charentes qui elles-mêmes regroupent plus de 80 associations de défense de l'environnement et de protection de la nature locales, soit environ 10 000 citoyens. Agréée dorénavant « association de protection de l'environnement sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine », elle prend part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives de son territoire d'agrément. PCN assure la maîtrise d'ouvrage et la coordination administrative du projet d'actualisation des Listes rouges du Poitou-Charentes, depuis son montage technique et financier en 2014.

## Charente Nature

Créée en 1970, Charente Nature est une association départementale agréée de protection de la nature qui étudie et participe à la conservation de la faune et de la flore de Charente. Elle porte de nombreux programmes d'information et de sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel et lutte contre les menaces qui pèsent sur l'environnement et la biodiversité locale. Menant depuis plusieurs années des inventaires entomologiques, l'association a coordonné la réalisation de l'Atlas des Odonates du Poitou-Charentes et l'élaboration du chapitre Odonates de la Liste rouge.

## LPO

Première association de protection de la nature de France avec plus de 45000 membres, la LPO s'engage depuis plus d'un siècle pour la protection des espèces, la préservation des espaces, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. La LPO est le représentant officiel de BirdLife International en France et est reconnue d'utilité publique depuis 1986. Implantée depuis les années 1970 en Charente-Maritime, elle met en œuvre localement les politiques européennes (animateur de sites Natura 2000), assure la gestion conservatoire de plusieurs zones de marais (réserves naturelles nationales, propriétés LPO, marais périurbains de Rochefort), réalise des inventaires, expertises et suivis de la faune et de la flore du département. La LPO assure la coordination technique du programme Listes rouges du Poitou-Charentes et l'édition des documents de porter-à-connaissance.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



Conception : David Suarez (Charente Nature)  
Coordination technique régionale : Éric Brugel (LPO France)

Réalisation, maquette : Fabien Ratelet - Service Editions LPO © 2018 - ED1902012FR  
Crédits photos couverture : Agrion joli © Philippe Jourde - Trithémis annelé © Pascal Lavoué  
Cordulie à corp fin © Paulin Mercier - Caloptéryx occitan © Philippe Jourde

Référence bibliographique :  
Poitou-Charentes Nature, 2018. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Odonates. Fontaine-le-Comte

ISBN : 978-2-918831-12-9



Avec le soutien financier de :

